



Communauté de Communes
Jura Nord
1 rue du tissage – 39700 DAMPIERRE
Tél. : 03.84.71.12.17
Fax : 03.84.81.35.11

**AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE,
EN 3 FOIS
VOS REGLEMENTS EN TOUTE FACILITE !**

Madame, Monsieur,

Pour faciliter vos démarches, la Communauté de Communes Jura Nord souhaite vous proposer pour 2014 la possibilité de souscrire au prélèvement automatique en 3 fois sans frais (*sauf frais prévus par votre banque*) pour le règlement de vos factures relatives à la redevance ordures ménagères.

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement :

- ✓ **SÛR** : vous n'avez plus de chèque à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque d'oubli ou de retard.
- ✓ **SIMPLE** : vos factures vous sont adressées comme par le passé. Vous connaîtrez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.
- ✓ **FLEXIBLE** : vous changez de compte ou d'agence bancaire... Transmettez votre nouveau relevé d'identité bancaire (**RIB**) à notre collectivité.
Vous souhaitez renoncer à votre contrat, il suffira d'avertir la Communauté de Communes Jura Nord par courrier avant le 31 décembre.

COMMENT PROCEDER ?

- ✓ **Complétez et signez** le contrat et l'autorisation de prélèvement ci-jointe (**ANNEXE 1**) ;
- ✓ Joignez votre RIB :

Envoyez le tout avant le 15 décembre 2014 à :
Communauté de Communes Jura Nord
1 rue du tissage – 39700 DAMPIERRE

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture.

Pour les usagers ayant opté pour le prélèvement, avant chaque échéance ils recevront une facture indiquant le montant et la date de prélèvement (**5 mars, 5 juin, 5 septembre**).

Pour les usagers ne souhaitant pas opter pour le prélèvement, ils recevront une facture unique et devront la régler en intégralité dans le mois suivant la réception.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Denis JEUNET

